



#### 4.2 Objectifs du projet

- Objectif général : boisement à vocation d'agrément, d'esthétique, d'espace naturel et de production de bois à terme.

- Objectifs Particuliers :

Maintenir une occupation physique personnelle, en lien avec les espaces naturels et la production végétale auxquels est attaché le pétitionnaire, agriculteur.

Maintenir les terres dans le cercle familial avec un objectif de transmission et conservation concerté avec les successeurs (trois générations).

- Opportunités :

Les parcelles à boisier se situent dans la zone de transition entre espaces urbains récemment construits au Nord-est et espaces boisés, landes, prairies sur le reste du périmètre.

Les espaces boisés jouxtant le labour à boisier au Sud-Ouest sont également propriété du pétitionnaire ou de sa famille.

L'objectif du boisement est donc de réaliser un ensemble forestier cohérent.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Année N 2019

- Dernière récolte céréalière à l'été 2019.

- Observation de carottage de sol réalisé à l'été 2019 par un Gestionnaire Forestier Professionnel agréé. Cette observation montre que les caractéristiques physiques et les contraintes de battance du sol dirigent vers le Pin maritime en première intention, dans un objectif de production à l'échelle de la parcelle.

- Intégration de l'environnement : la zone humide boisée longeant la rivière "La Goutte" et la volonté de diversification d'essence conduisent à choisir le chêne associé au bouleau à la jonction entre futur boisement et la zone boisée, ce même si la production attendue du chêne est inférieure à celle du pin et le coût d'implantation supérieur. Le robinier, bien que potentiellement adapté a été exclu compte tenu de son caractère invasif.

- Pas de traitement phytocide préalable ou ultérieur, remplacé par un couvre sol d'avoine et phacélie, réalisé à l'automne 2019.

- Implantation prévue d'un périmètre clôturé à maille progressive laissant passer la microfaune et soustrayant la surface aux dégâts des cervidés et sanglier (évitant la pose de protections plastiques individuelles) . Retrait possible de ce périmètre dès que les plants ne seront plus sensibles aux dégâts.

- Maintien d'un chemin périmétral enherbé et d'un chemin de séparation entre îlot Chêne et îlot pin

- Plantation manuelle prévue à l'hiver 2019/2020 par une entreprise spécialisée de travaux sylvicoles soit :

\* 1 hectare environ au Sud Ouest, plantés en Chêne sessile et Bouleau à la densité de 2000 plants/ha, (2.5m x2m), essences correspondant à la colonisation naturelle constatée dans le bois jouxtant.

\* 5.50 hectares environ (reste de la surface) plantés en pin maritime à la densité de 1400 plants/ha, 3.5x2m, essence correspondant aux espaces boisés reconnus de la "Landes de Lessay" , commune de situation du projet.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Année N à N+5

Dégagement manuel et/ou mécanisation légère (broyeur) contre la concurrence mécanique, opérations réalisées en dehors des principales périodes de développement de la strate herbacée et de nidification (travaux en automne sur sol ressuyé). Phytocides exclus.

Taille de formations manuelles éventuelles sur chêne sessile.

- Année N à N+15/20

Maintien d'un accès dans les interlignes par broyage selon le même cahier des charges que précédemment, avec pour objectif d'accéder aux arbres pour les tailles et élagages.

- A partir de N+15/25 première éclaircie des plantations.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune autre procédure administrative n'apparaît nécessaire à ce stade.

La superficie totale boisée appartenant au propriétaire après boisement lui ouvre droit à la rédaction d'un Plan Simple de Gestion (PSG) présenté à l'agrément du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) délégation de Normandie avec intégration possible de dispositions liés aux fonctions biologiques des milieux.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du projet de plantation.	6.50 hectares
Nombre de plants attendus	9150 plants

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Commune de Lessay, section E  
Partie non boisée des parcelles 584,  
587,588,589,592

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 4° 12' 28" 3 Lat. 1° 31' 59" 4

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Juxtant la ZNIEFF de type 2 ref MNHN 250006484 "Landes de Lessay et vallée de l'AY
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non mais présence de mares en aval du boisement et ruisseau de "La Goutte" d'où le choix d'une bande feuillue dans la rupture supérieure et haut de pente.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR2500081 - Havre de Saint-Germain-sur-Ay et Landes de Lessay. La bordure la plus proche du site se situe à 600 m en ligne droite vers l'Est 700m vers le sud.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, étant donné l'antécédent en labour, biodiversité de surface et non mobile quasi nulle. Ce projet semble plutôt améliorant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, antécédent en labour. Ce projet semble plutôt améliorant. Retour d'habitats plus favorables attendu à terme. Intérêt du pétitionnaire pour les savoirs naturalistes.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de superficie agricole en labour.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Très légers et ponctuels au moment des travaux (véhicule léger, tracteur agricole)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Très légers et ponctuels au moment des travaux d'entretien/exploitation (débroussailleuse, tronçonneuse)

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de rejets négatifs attendus. Rejets positifs attendus de l'espace boisé.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transformation d'un espace agricole en espace forestier par le propriétaire exploitant

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty box for description of measures and characteristics]

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le changement de destination labour vers boisement avec des essences correspondants aux milieux reconnus autour du projet semble constituer un progrès pour la parcelle concernée et son environnement immédiat.

La préparation du projet, la mise en place du boisement et son suivi sont réalisés par un professionnel et les techniques mises en œuvre sont les plus légères possibles. Elles excluent notamment les intrants, l'introduction de matériaux plastiques, les techniques lourdes, la mono-spécificité d'espèce, la non prise en compte de la biodiversité notamment dans la fixation des périodes d'interventions en entretiens.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Creuses

le, 25 11. 2019

Signature

  
M. Le Fillette

  
Mme HARIVEL  
Annic